

de secours publics multipliées sous toutes les formes. Mais il ne veut pas que la cause de l'antiquité soit pourtant trop condamnée. Il remarque avec Montesquieu que c'est chez les nations riches qu'il doit y avoir le plus d'hôpitaux et d'établissements de secours, parce que « la vie humaine y est sujette à bien plus d'accidents. » Il répète l'assertion de l'abbé Terrasson « je n'ai point trouvé que chez les anciens « on souffrit des pauvres. » Après être entré dans le détail des moyens que les sociétés antiques employaient pour remédier à la misère ou pour la prévenir, il formule cette conclusion : que les peuples anciens avaient moins besoin que nous d'établissements de secours publics et qu'ils en possédaient davantage, ou qu'au moins ceux qu'ils avaient répondaient mieux à leurs besoins que ceux dont nous jouissons ne répondent aux nôtres. Conclusion contestable en plus d'un point, mais qui d'ailleurs, bien examinée, ne donnerait aux anciens aucun avantage ; car, il n'est pas besoin d'une longue réflexion pour apercevoir que si les anciens combattaient le mal par des moyens politiques, nous le combattons nous par des moyens principalement moraux. Leurs moyens politiques, quelque appropriés qu'ils fussent à leur but, avaient le tort de l'ensemble vicieux d'institutions dont ils faisaient partie; c'était la politique et non la charité qui écartait la misère , et elle ne l'écartait qu'au prix des tyrannies du système des castes, des grossières et violentes égalités de la communauté des biens, de la clientèle unie aux duretés du patriciat, des maux multipliés d'un état social fondé sur la haine de l'étranger et la continuité de la guerre. Tandis que chez les modernes, la misère étant conjurée par des moyens indépendants de l'ordre des institutions, c'est la morale et la charité qui sont aux prises avec elle; et la cité peut jouir de tous les progrès amenés par l'équité civile et la douceur des mœurs, en même temps que le cœur